

Intervention FSU le 17 juin à Amiens.

Nous sommes aujourd'hui présents à Amiens pour soutenir nos 9 camarades syndicalistes appelés à comparaître devant la justice.

Que leur reproche-t-on ?

D'avoir voulu alerter sur le développement de « fermes usines » qui tendent aujourd'hui à se multiplier.

Ces militants ont agi pour l'avenir de tous, contre la disparition et la mise en concurrence des paysans, la précarisation générale, la destruction de l'environnement et la dégradation de notre alimentation.

Oui il est possible de faire le choix d'une agriculture paysanne respectueuse des hommes,

Oui il est possible de faire le choix d'une agriculture respectueuse de l'environnement dans des territoires vivants,

Oui il est possible de faire le choix d'une agriculture garante d'une alimentation de qualité pour tous,

Oui, à l'heure de débats pour une transition écologique, à l'heure de la préparation de la COP21 en France, il est possible de faire le choix d'une agriculture capable de « refroidir » le climat.

La FSU est présente aujourd'hui pour dire également qu'elle n'accepte pas que des actions syndicales soient sanctionnées ni que soit porté atteinte aux libertés syndicales.

Elle apporte ainsi également son soutien à la Confédération Paysanne avec laquelle elle travaille régulièrement notamment sur les questions de formation.

La lutte contre l'industrialisation de l'agriculture est juste et elle s'inscrit dans bien d'autres mobilisations comme celles pour le changement climatique ou encore contre le Tafta.

Ce n'est ni la répression ni l'absence de débat démocratique qui permettront de faire face aux défis qui sont ceux de notre société du XXIème siècle et aux difficultés que rencontrent les salariés, les agriculteurs.

Il n'est pas envisageable que ces 9 militants soient condamnés pénalement alors qu'ils ont mené des actions pour le moins symboliques de « déboulonnage » contre la ferme dite des « 1000 vaches ». Les syndicalistes ne sont ni des voyous ni des criminels ! Le mouvement syndical doit être respecté.

C'est par contre du côté du propriétaire de la ferme des 1000 vaches que se trouve la violation de la loi. C'est lui qui devrait aujourd'hui comparaître devant ce tribunal, pas Laurent ni ses 8 camarades.

La FSU leur apporte son total soutien ainsi qu'à la Confédération paysanne.

Relaxe pour le 9,

Non à la ferme des 1 000 vaches.